

PLANIFICATION DE TRANSITION

POUR LES JEUNES AYANT
DES BESOINS PARTICULIERS



GUIDE DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE



Ministry of Children
and Family Development
(Ministère des Enfants et du
Développement de la Famille)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Planification de transition et planification centrée sur la personne	4
Qu'est-ce que la planification de transition?	4
Pourquoi la planification de transition est-elle importante?	4
Modèle de planification de transition	5
Pratiques exemplaires de planification de transition	6
Stratégies pour une planification de transition centrée sur la personne	12
Soutenir le processus de planification de transition d'un jeune	14
Les six étapes d'une planification de transition centrée sur la personne	17
Étape 1 : Bâtir une équipe de planification	17
Étape 2 : Rassembler l'information	18
Étape 3 : Créer un plan de transition	19
Étape 4 : Mettre en œuvre le plan de transition	20
Étape 5 : Mettre à jour le plan de transition	21
Étape 6 : Organiser une réunion de bilan	21
Conclusion : une planification de transition réussie	21
Annexe 1 : Aider le jeune à développer ses capacités d'autodétermination	22
Annexe 2 : Rôles et responsabilités de l'équipe de planification de transition	23
Annexe 3 : Apprendre à connaître les jeunes : rassembler l'information	26
Annexe 4 : Exemples de plans de transition	27
Références bibliographiques	35
Remerciements	36
Faites-nous parvenir vos commentaires	

Note : Cette brochure a d'abord été produite en anglais. Aux fins de la traduction, le masculin utilisé dans le texte inclut le féminin et vise essentiellement à faciliter la lecture et à alléger le texte.

INTRODUCTION

Survol et objectif du guide de soutien communautaire

La publication *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : guide de soutien communautaire* a été créée pour fournir aux partenaires communautaires (personnel des écoles, travailleurs sociaux et membres de la communauté) de l'information utile et des trucs pratiques pour aider les jeunes ayant des besoins particuliers à planifier avec succès leur transition.

Aux fins de ce guide, un **jeune ayant des besoins particuliers** est une personne qui requiert une aide spécialisée pour améliorer sa santé et pour ses activités quotidiennes à la maison, à l'école et dans la communauté en raison d'une déficience significative dans au moins un des domaines suivants :

- la santé
- la cognition
- la communication
- les habiletés sensorimotrices
- l'intégration sociale
- les compétences émotionnelles et comportementales
- les aptitudes à l'autonomie

Bien que ce guide soit destiné aux partenaires communautaires, il est aussi accessible aux jeunes ayant des besoins particuliers et à leur famille qui souhaitent accroître leur compréhension des pratiques exemplaires associées à la planification de transition.

Le guide de soutien communautaire vise à compléter la brochure *Ton avenir t'appartient : guide de planification de transition et répertoire de ressources à l'usage des jeunes ayant des besoins particuliers et de leur famille*, publiée par le *Ministry of Children and Family Development* (MCFD) (ministère des Enfants et du Développement de la Famille) de la Colombie-Britannique. *Ton avenir t'appartient* est un cahier de planification de transition, conçu pour aider les jeunes, leur famille et leur équipe de planification de transition à franchir les différentes étapes nécessaires pour mener un plan de transition à terme avec succès. Le répertoire de ressources que l'on retrouve à la fin de la brochure *Ton avenir t'appartient* fournit des renseignements supplémentaires sur le logement, le soutien financier du soutien et les loisirs. La brochure *Career/Life Transitions for Students with Diverse Needs: A Resource Guide for Schools* (2001) du *Ministry of Education* (ministère de l'Éducation) de la Colombie-Britannique constitue également un excellent outil d'accompagnement.

Objectifs de ce guide

Ce guide a été conçu pour atteindre les objectifs suivants :

1. Offrir de l'information au personnel des écoles, aux travailleurs sociaux et aux membres de la communauté, y compris aux organismes de services pour les jeunes et pour les adultes, sur les pratiques exemplaires et sur les facteurs-clés qui viennent appuyer la planification réussie d'une transition personnalisée pour les jeunes ayant des besoins particuliers.
2. Fournir des conseils pratiques pour appuyer activement les jeunes ayant des besoins particuliers et leur famille au cours du processus de planification de transition.
3. Présenter des renseignements sur le soutien d'une approche collaborative de planification de transition.

Création de ce guide

Les renseignements contenus dans ce guide englobent des données issues de recherches sur les pratiques exemplaires et du matériel provenant de nombreuses sources, y compris des commentaires de parents et d'un groupe d'étude composé d'employés du *Ministry of Children and Family Development* (MCFD) et de membres de la communauté ainsi que l'apport du comité interministériel sur la planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers. Pour obtenir une liste complète des personnes consultées pour la création de ce guide, rendez-vous à la page 36, où nous leur adressons nos remerciements.

Nos deux principales sources d'information pour la préparation de la section de ce guide consacrée aux pratiques exemplaires sont *Life Beyond the Classroom: Transition Strategies for Young People with Disabilities* (Wehman, 2001) et *Transition Guide for Washington State* (The Center for Change in Transition Services, Université de Washington, 2000).

PLANIFICATION DE TRANSITION ET PLANIFICATION CENTRÉE SUR LA PERSONNE

Qu'est-ce que la planification de transition?

Le passage vers l'âge adulte constitue un défi pour beaucoup de jeunes. Un jeune ayant des besoins particuliers doit alors prendre, avec sa famille, plusieurs décisions importantes concernant son avenir. De telles décisions supposent que l'on doit faire des choix concernant des dispositions futures en ce qui a trait au logement, à l'éducation et à l'emploi, aux finances et à la participation à la vie sociale et à celle de la communauté. Il s'agit souvent de questions complexes, qui nécessitent une planification appropriée.

La planification de transition s'effectue en partenariat et associe les personnes ayant des besoins particuliers, leur famille, leurs fournisseurs de services locaux, le personnel de leur école et le personnel du gouvernement qui aident les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte. Il s'agit d'un processus interactif, dynamique et qui exige que se tiennent des rencontres pour préparer, planifier et mettre en œuvre une transition réussie pour les jeunes ayant des besoins particuliers.

Le processus de planification de transition constitue, pour les jeunes ayant des besoins particuliers, une occasion d'identifier les possibilités et les expériences qu'ont apportées les années passées à l'école et qui pourront les aider à mieux se préparer à leur vie d'adulte (Johnson et coll., 2000). Planifier sa transition peut aider un jeune à décrocher un emploi, à poursuivre des études postsecondaires et à profiter d'une expérience de vie significative au sein de la communauté.

Pourquoi la planification de transition est-elle importante?

Planifier sa transition est essentiel, car ce processus fournit l'occasion de faire le point sur ses réalisations personnelles et de se forger une vision personnelle de son avenir. Le tout permet ensuite de préparer le futur adulte aux nouveaux défis et possibilités passionnants qui s'annoncent.

Il est crucial que le processus de planification de transition commence aussitôt que possible – dans certains cas, les jeunes peuvent même amorcer le tout à 14 ans. Commencer tôt fournit tout le temps voulu pour préparer adéquatement et mettre en place un plan de transition qui sera en mesure de faire face aux défis que suppose la préparation à la vie adulte.

MODÈLE DE PLANIFICATION DE TRANSITION POUR LES JEUNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Le modèle de planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers identifie les pratiques exemplaires qui viennent appuyer les six étapes de l'approche personnalisée de planification de transition.

PRATIQUES EXEMPLAIRES

Planification centrée sur la personne
Participation du jeune
Participation de la famille
Participation de la communauté
Choix d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de transition et recours à cette personne
Collaboration entre les organismes

TRANSITION CENTRÉE SUR LA PERSONNE

1. Bâtir une équipe de planification
2. Rassembler de l'information
3. Créer un plan de transition
4. Mettre en œuvre le plan de transition
5. Mettre à jour le plan de transition
6. Organiser une réunion de bilan

PRATIQUES EXEMPLAIRES DE PLANIFICATION DE TRANSITION

Planification centrée sur la personne

La base du processus de planification de transition est une approche connue sous le nom de planification centrée sur la personne. Ce type de planification (Mount, 1992) repose sur un concept qui place la personne ayant des besoins particuliers en position de leader durant le processus de planification de la transition et de la prestation des services. Ce concept est compatible avec les principes d'autodétermination et de participation individuelle, alors que le jeune effectue lui-même les choix entourant la planification de son avenir. Il a été démontré que cette approche accroît la planification des services et les résultats auprès de la personne (Malette et coll., 1992). L'objectif ultime de cette approche est de créer le soutien et les possibilités qui permettront à la personne ayant des besoins particuliers de faire l'expérience d'une vie qu'elle peut vraiment prendre en mains.

Il existe plusieurs stratégies et outils liés aux approches centrées sur la personne. Dans *Person-centered Planning and Outcome Management: Maximizing Organizational Effectiveness in Supporting Quality Lifestyles Among People With Disabilities*, Everson et Reid (1999) proposent certains principes directeurs pour la création de plans de transition centrés sur la personne.

Participation du jeune concerné

La participation de l'adolescent ou de l'adolescente concerné est cruciale pour le processus de planification, et le tout est considéré comme faisant partie des pratiques exemplaires. Lorsqu'un jeune participe au processus et dispose de choix pour son avenir, il peut mieux planifier les services nécessaires et les bons résultats sont favorisés. La planification centrée sur la personne appuie la pratique d'excellence qui consiste à assurer la participation des jeunes, puisqu'elle les place en position de leader, où ils sont respectés au cours du processus de planification et de prestation des services. Il est crucial que le jeune concerné prenne en mains le processus de planification de sa transition afin que son plan soit le reflet de qui il est et de ce qu'il souhaite atteindre.

Une équipe de planification de transition encourage, facilite et suscite la participation active des jeunes, de leurs amis et de leur famille au processus de planification. Par sa participation active, le jeune concerné est encore plus encouragé à prendre la tête du processus, ce qui lui fournit l'occasion d'acquérir des capacités d'autodétermination – qui sont l'aptitude à déterminer son propre destin ou son propre plan d'action (Johnson et coll., 2000). Pour en savoir plus sur l'aide au développement de capacités d'autodétermination, consultez l'*Annexe 1 – Aider les jeunes à développer leurs capacités d'autodétermination* (en page 22).

Une participation active des jeunes garantit également que les stratégies de planification et les objectifs sont fondés sur les aspirations, les désirs et les besoins de la personne et de sa famille – et non pas uniquement sur les services et les stages disponibles. Les jeunes peuvent participer à la planification de leur transition de plusieurs façons; on en trouve des exemples à l'*Annexe 2 – Rôles et responsabilités de l'équipe de planification de transition* (en page 23).

En Colombie-Britannique, le système scolaire soutient les jeunes dans la planification de leur avenir. Parmi les exigences pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires, on trouve la réussite du cours de *planification prévu en 10^e année* et la préparation d'un *portfolio de fin d'études*¹. Ces exigences du diplôme de fin d'études permettent aux élèves de planifier la poursuite de leurs études futures et de leurs objectifs de carrière. Les élèves sont initiés à la planification financière et apprennent à prendre des décisions éclairées concernant la santé et diverses autres questions. De plus, des plans d'apprentissage personnalisés (PAP) sont requis pour tous les élèves ayant des besoins particuliers et, dans bien des cas, ces programmes peuvent servir de plans de transition. Les PAP sont le maillon qui permet de faire le lien entre le programme éducatif d'un élève et ses objectifs postsecondaires. Les élèves peuvent utiliser leur PAP et leur portfolio de fin d'études pour planifier leur transition vers la vie adulte.

¹ Le *portfolio de fin d'études* met l'accent sur l'éducation, la planification de carrière, les compétences améliorant l'employabilité, la santé personnelle, la participation à la vie de la communauté et les responsabilités au sein de la communauté, les technologies de l'information, l'art et le design. Pour en savoir plus sur le programme du secondaire deuxième cycle du *Ministry of Education* (ministère de l'Éducation) de la Colombie-Britannique, visitez le site Web du Ministère au www.bced.gov.bc.ca/graduation/planning10.htm ou appelez le *Content and Achievement Unit* du Ministère au (250) 356-2523.

Participation de la famille

Des recherches démontrent que la participation des parents accroît les chances de réussite de la planification d'une transition (Rutherford et Turnbull, 1996). Dans bien des cas, les parents et les membres de la famille élargie sont les seules relations stables qu'aura un jeune au cours de toute sa vie. La famille a un rôle crucial à jouer afin de cerner les forces du jeune en transition, de l'aider à créer son plan d'avenir et d'assurer la défense de ses intérêts.

L'étendue et la nature de cette participation varieront selon la capacité de la famille, ses compétences propres et sa disponibilité. Les parents apportent au processus une compréhension fondamentale de leur fils ou de leur fille et peuvent fournir un aperçu très clair de ce que leur enfant peut vouloir réaliser, et sont aussi en mesure de naviguer à travers le réseau de services au nom de leur enfant. Plus important encore, les parents peuvent partager le rêve de leur enfant et l'aider à faire de sa vision une réalité.

Dans le cas des jeunes confiés aux soins du *Ministry of Children and Family Development*, les parents de famille d'accueil, les travailleurs sociaux ou les tuteurs, et la famille élargie peuvent aussi prendre part à la planification de la transition.

Les parents ou les tuteurs peuvent participer au processus de planification de la transition d'un jeune de plusieurs façons. On en trouve la liste à l'*Annexe 2 – Rôles et responsabilités de l'équipe de planification de transition* (en page 23).

Participation de la communauté

La participation des membres de la communauté au processus de planification de transition permet d'arriver à établir des réseaux essentiels de services et de soutien pour le jeune et sa famille. Cette participation communautaire contribue à une transition en douceur de l'école vers la vie adulte pour les jeunes ayant des besoins particuliers.

Parmi les intervenants communautaires principaux, on trouve les enseignants, les travailleurs sociaux, les fournisseurs de services actuels et futurs, les représentants des collèges communautaires, des programmes de réadaptation professionnelle² et les entreprises communautaires. Du côté des jeunes autochtones, leur bande et/ou organisme communautaire autochtone peuvent aussi participer. Ces ressources communautaires peuvent aider le jeune à faire de sa vision une réalité en repérant les besoins de nouvelles ressources ou en apportant les changements requis aux systèmes existants afin de répondre aux besoins du jeune en transition.

Toutefois, la planification réussie d'une transition va plus loin que la seule participation des fournisseurs de services afin d'inclure les communautés d'affaires et le monde des études postsecondaires. La participation de ces personnes sert à établir des liens communautaires et à créer des possibilités professionnelles et de bénévolat pour le jeune en transition.

² Les programmes de réadaptation professionnelle comprennent les programmes d'emploi que rend disponible le *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) le *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines) à l'intention des personnes handicapées.

Choix d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de transition et recours à cette personne

Le coordonnateur ou la coordonnatrice de transition joue un rôle clé au sein de l'équipe de planification de transition. Le choix de cette personne et le fait d'y avoir recours sont considérés comme une pratique d'excellence. Plusieurs personnes peuvent assurer cette fonction : le jeune lui-même en transition vers l'âge adulte, un parent ou un tuteur, un autre membre de la famille ou un employé de l'école, par exemple. Si le plan de transition n'est pas centré sur l'école, le jeune en transition et sa famille peuvent choisir eux-mêmes la personne qui assurera la transition à même l'équipe de planification. Si le jeune fréquente l'école, un employé de l'établissement d'enseignement se charge habituellement de la coordination du PAP/du plan de transition.

Les parents ou tuteurs ont la possibilité d'être des participants actifs au processus avec le jeune en transition et sont tous considérés comme des partenaires importants dans la création du PAP/du plan de transition. Ils devraient se sentir bienvenus et encouragés à collaborer à toutes les étapes du processus. Le jeune en transition devrait aussi, en règle générale, être impliqué dans toutes les étapes du processus.

Les jeunes et leur famille ont la possibilité de travailler à un processus de planification de transition parallèle en utilisant des outils comme PATH et MAPS. Pour en savoir plus sur les outils de planification PATH et MAPS, consultez la page 18 de ce guide. Vous pouvez accéder aux outils MAPS et PATH en ligne au www.inclusion.com (en anglais).

De même, la brochure *Ton avenir t'appartient* offre des fiches susceptibles d'aider les jeunes et leur famille à cheminer dans le processus lié au PAP/au plan de transition. *Ton avenir t'appartient* est offert en ligne au www.gov.bc.ca/mcf.

La personne chargée de la coordination de la transition fournit un appui organisationnel et administratif à l'équipe. On trouvera une liste des tâches qui lui incombent à l'Annexe 2 – *Rôles et responsabilités de l'équipe de planification de transition* (en page 23).

On utilise aussi le terme de coordonnateur de transition pour désigner la personne qui travaille à « l'intérieur du système » pour améliorer l'efficacité et l'efficience du processus de planification de transition dans une communauté ou un district donné, notamment en créant et en utilisant les outils habituels de planification de transition. Cette personne aide aussi à la formalisation des relations entre les divers organismes et les partenaires de la planification de transition et assure la cohérence dans le processus de planification à l'intérieur d'une région précise.

Collaboration entre les organismes

La création et la mise en œuvre d'un plan de transition réussi reposent sur la collaboration et la planification entre les organismes. Des dispositions collaboratives impliquant les organismes communautaires et les fournisseurs de services viennent appuyer la transition des jeunes, en mettant en place des processus communs à l'intérieur d'une même région locale.

En travaillant de concert, ces organismes peuvent utiliser des outils, des mécanismes et des structures pour que les services soient dispensés sans discontinuité. Parmi ces outils, on peut trouver des ententes interorganismes formelles telles que des protocoles d'entente, d'autres protocoles et des ententes de planification en commun. La mise en place de structures telles que des réseaux, des comités et des groupes de travail peut aussi promouvoir une collaboration réussie. La participation de la communauté permet d'arriver à la création d'un environnement coopératif et, par conséquent, à un plus grand nombre de possibilités sur les plans scolaires et de l'emploi pour les jeunes ayant des besoins particuliers. Le tout leur permettra aussi de mener une vie d'adulte autonome.

STRATÉGIES FAVORISANT UNE PLANIFICATION DE TRANSITION CENTRÉE SUR LA PERSONNE

La planification centrée sur la personne, qui constitue une importante pratique d'excellence, place la personne ayant des besoins particuliers en position de leader, où elle est respectée au cours du processus de planification et de prestation des services. Dans le cadre d'une planification centrée sur la personne, les membres de l'équipe peuvent appuyer le jeune en transition en ayant recours aux stratégies suivantes.

Commencer la planification tôt

La planification d'une transition vers l'âge adulte peut débuter dès que le jeune a atteint l'âge de 14 ans et peut se poursuivre jusqu'à plus de 19 ans.

Créer un plan d'avenir personnalisé

La prestation de services et l'apport de soutien répondant aux besoins individuels et exclusifs du jeune et à ses aspirations sont fondamentaux dans toute approche centrée sur la personne. Le fondement d'une planification de transition personnalisée consiste à s'assurer que le jeune et sa famille soient constamment au cœur du processus.

Mettre l'accent sur les forces et les compétences

Les approches centrées sur la personne mettent l'accent sur les forces et les compétences au lieu de se baser sur les déficiences. L'évaluation professionnelle des individus devrait aussi adopter cette approche.

Favoriser une communication et une collaboration efficaces

Une planification de transition réussie exige une collaboration et une communication efficaces entre le jeune, ses parents, les fournisseurs de services et les autres membres de l'équipe.

Dispenser des services adaptés

Les approches centrées sur la personne sont fondées sur l'aide apportée à l'individu pour qu'il puisse atteindre ses objectifs personnels et réaliser les aspirations qui lui sont propres, ce qui pose souvent, pour les institutions et les professionnels, le défi de réévaluer et de modifier des programmes, des services, des pratiques et des politiques existants.

Utiliser le soutien communautaire existant

Si la personne au centre du processus peut exiger des programmes et des services spécialisés, l'approche centrée sur la personne invite également les équipes de planification à explorer les ressources existantes. Des voisins, des collègues de travail, des amis et la communauté culturelle du jeune peuvent l'appuyer dans sa transition. Des services communautaires génériques comme les centres récréatifs locaux ou le service de transport en commun peuvent être incorporés au plan de transition du jeune, en plus de services communautaires propres à sa culture.

SOUTENIR LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DE TRANSITION D'UN JEUNE

Soutenir la participation du jeune et de sa famille

Les stratégies d'autonomisation suivantes encouragent la participation du jeune et de sa famille dans la planification de transition et favorisent leur prise en charge de cet imposant processus.

- S'assurer que les jeunes et leurs parents ont la possibilité de s'exprimer dans la langue de leur choix.
- Informer les jeunes et leurs parents de l'utilité et des composantes d'un processus de planification de transition réussi.
- Encourager et soutenir la participation des jeunes et de leurs parents à la conception et à la mise en œuvre du plan de transition.
- Encourager et aider les jeunes et leurs parents à présider et/ou à animer les rencontres de planification de transition.
- Inciter les jeunes à utiliser une liste de vérification en vue de les aider à planifier le processus en tenant compte de leur âge, à noter les objectifs et les réussites de leur planification de transition et à en assurer le suivi³ et ⁴.
- Fournir de l'information utile et facile à comprendre, y compris de l'information accessible sur Internet, des brochures, des guides pour la famille, des « salons » portant sur la transition et des soirées d'information sur la question dans le but d'aider les jeunes et leur famille à exercer des choix et à prendre des décisions en toute connaissance de cause.
- Actualiser la planification traditionnelle et formelle ponctuée de réunions de planification et de synthèse afin que les jeunes et leur famille s'y sentent plus à l'aise.
- Renseigner les jeunes et leurs parents sur les programmes et services disponibles dans leur communauté et sur les responsabilités et mandats des organismes communautaires qui s'y trouvent.
- S'assurer que les jeunes et leurs parents aient accès à du soutien et à un environnement compatibles avec leur culture qui, selon eux, les aideront dans le processus de planification.
- Formuler à l'intention des jeunes et de leurs parents des suggestions d'activités à faire à la maison pour promouvoir le développement de compétences et la confiance en soi chez le jeune en transition vers l'âge adulte.
- S'assurer que les jeunes et leurs parents bénéficient de soutien, notamment du soutien par les pairs, par exemple celui de familles et de jeunes comme eux qui ont davantage d'expérience.
- Fournir des services d'interprétation ou d'autres services d'aide à la communication pour les personnes qui en ont besoin.

³ Le *Ministry of Education* (ministère de l'Éducation) de la Colombie-Britannique a créé un agenda de transition des élèves et une liste de vérification concernant la planification de carrière et de vie, à l'intention des jeunes en transition (pour planifier leur transition, en établir un compte rendu et en assurer le suivi). Ces documents ont été publiés par le *Ministry of Education* de la C.-B. en 2001 et sont regroupés sous *Career/Life Transitions for Students with Diverse Needs: A Resource Guide for Schools*. Ils peuvent être téléchargés au www.bced.gov.bc.ca/specialed/docs/moe_clt_resource_rb0144.pdf

⁴ Le *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille) de la Colombie-Britannique a créé un carnet de bord et un aide-mémoire pour aider les jeunes ayant des besoins particuliers dans leur transition de vie et de carrière. Il s'agit de la brochure intitulée *Ton avenir t'appartient : guide de planification de transition et répertoire de ressources à l'usage des jeunes ayant des besoins particuliers et de leur famille*, publiée par le MCFD de la C.-B. en 2005.

Appuyer un travail d'équipe efficace

Créer des équipes de transition conjointes et intégrées favorise l'efficacité du travail d'équipe et le succès de la planification d'une transition. Ces équipes se concentrent sur les besoins de la personne et s'engagent à travailler en collaboration et de façon coordonnée pour répondre à ces besoins.

Les stratégies suivantes facilitent une telle approche :

- Établir des relations collaboratives entre les membres de l'équipe.
- Voir les relations comme des ressources.
- Créer un cadre de référence commun afin que les conflits soient résolus de façon à refléter les valeurs communes et à mettre l'accent sur ce qui est vraiment important pour le jeune en transition.
- Adopter une technique conjointe pour la résolution de problèmes.
- Créer et utiliser des évaluations conjointes ou intégrées qui repèrent les forces et les compétences afin que le processus d'évaluation soit cohérent avec l'approche de planification centrée sur la personne.

Soutenir la collaboration entre les organismes

Créer des structures, des outils et des mécanismes organisationnels qui viennent appuyer la planification et la collaboration interorganismes constitue une pratique d'excellence. La création de groupes ou de comités directeurs peut, par exemple, servir de structure organisationnelle qui soutient une planification de transition réussie pour les jeunes d'une communauté locale.

De tels groupes :

- encouragent la mise en place d'équipes de transition locales;
- fournissent le leadership nécessaire à la création de politiques de transition et de pratiques locales;
- coordonnent et mettent sur pied les divers organismes communautaires de même que les partenaires impliqués dans la communauté (Pianta et Kraft-Sayre, 2003);
- travaillent ensemble à porter à l'attention des ministères concernés des questions préoccupantes sur le plan collectif, par exemple concernant des lacunes dans les services.

Ces types de comités ou de groupes de travail permettent de réunir des intervenants clés pour :

- créer une politique de planification de transition locale, de même que des protocoles aptes à appuyer la coordination;
- faciliter les partenariats communautaires;
- susciter des changements dans le « système » en vue d'offrir de nouvelles possibilités aux jeunes en transition vers les services pour adultes.

Les outils qui soutiennent les accords de collaboration entre différentes institutions comprennent entre autres le recours à des ententes locales formelles entre les organismes, tels que des protocoles d'entente et autres protocoles. Des processus conjoints, des lignes directrices pour la pratique et des modèles communs de consignation des plans de transition facilitent également la collaboration.

De tels outils garantissent un engagement pour :

- des communications et un échange d'information efficaces;
- une planification efficace des services ainsi que leur mise en œuvre efficace;
- un partage des coûts (Wehman, 2001).

Soutenir une approche interministérielle

À l'échelon ministériel, les politiques et protocoles interministériels peuvent appuyer une planification de transition réussie. Les politiques et protocoles qui définissent clairement les rôles et responsabilités des divers ministères impliqués pendant la phase de transition d'un jeune vers la vie adulte soutiennent aussi une approche collaborative à l'échelle de la gestion du programme.

Les politiques et protocoles peuvent contribuer à :

- coordonner les services;
- réduire le chevauchement des efforts et des services;
- créer une approche unifiée et cohérente en matière de planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers.

LES SIX ÉTAPES D'UNE PLANIFICATION DE TRANSITION CENTRÉE SUR LA PERSONNE

1 Étape 1 : Bâtir une équipe de planification

Une équipe de transition fixe des objectifs, cerne les problèmes, trouve des solutions et crée des liens avec des organismes et des ressources communautaires. Pour effectuer efficacement toutes ces tâches, il faut une équipe qui soit bien composée.

Le jeune et sa famille sont responsables du choix des membres de l'équipe de planification de transition. L'équipe peut comprendre des personnes du réseau de soutien personnel du jeune, tels des pairs, des amis, des compagnons de classe et des membres de sa famille élargie offrant un soutien informel. Un membre de l'équipe devrait faire office de coordonnateur de transition et aidera le jeune et sa famille à mettre le plan de transition en marche. Pour des renseignements plus détaillés sur le rôle du coordonnateur de transition, consultez la section intitulée *Choix d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice de transition et recours à cette personne*, en page 10.

On conseille de former une équipe comprenant au moins deux membres et un maximum de huit. Les équipes trop nombreuses risquent de devenir trop envahissantes pour certains jeunes ou pour leur famille et peuvent être moins efficaces que de petits groupes de personnes clés. Les personnes significatives susceptibles de faire partie de l'équipe de planification de transition peuvent inclure :

- le jeune lui-même
- un ou les deux parents ou un tuteur
- des membres du personnel de son école
- des travailleurs sociaux
- des organismes de services pour les adultes
- ses fournisseurs de services actuels
- des membres de sa communauté
- des membres de son réseau informel

Répondre aux questions suivantes vous aidera à choisir les personnes qui pourront faire partie de l'équipe de planification et les rôles que vous pourrez leur attribuer (Wehman, 2001) :

- Qui connaît le mieux le jeune en transition?
- En qui le jeune a-t-il le plus confiance et avec qui se sent-il le plus à l'aise?
- Vers qui se tourne-t-il le plus souvent pour obtenir des conseils et du soutien?
- Sur qui aimerait-il pouvoir compter pour l'aider dans sa transition de l'école vers l'âge adulte?
- Comment ces personnes sont-elles le mieux en mesure de l'aider?

Attribuer les rôles et les responsabilités est l'une des bases de la formation d'une équipe. Les rôles et les responsabilités recommandés pour les membres d'une équipe de planification de transition centrée sur l'école figurent à l'*Annexe 2, Rôles et responsabilités de l'équipe de planification de transition*, en page 23.

2 ÉTAPE 2 : Rassembler l'information

La deuxième étape du processus de planification centré sur la personne aide à mieux faire connaissance avec le jeune en transition. L'apport des membres de l'équipe, particulièrement du jeune lui-même et de sa famille, est essentiel pour parvenir à rassembler des renseignements précieux et pour bien comprendre les rêves, les aspirations et les besoins du jeune. Les programmes MAPS (*Making Action Plans/Créer des plans d'action*) et PATH (*Planning Alternative Tomorrows with Hope/Planifier avec espoir des lendemains différents*)⁵ sont deux outils de planification importants qui aident à dégager les préférences, les expériences et les compétences particulières des jeunes, de même que leurs besoins de soutien et les objectifs qu'ils souhaitent poursuivre.

Le processus de planification MAPS commence par une histoire : celle du jeune en transition. En écrivant leur propre histoire, les jeunes ont l'occasion de définir quels sont leurs rêves, de reconnaître les enjeux et de créer un profil de leurs dons et de leurs talents. Avec PATH, on travaille à partir du futur et on revient vers le présent, en précisant la progression des étapes nécessaires pour permettre aux rêves des jeunes de prendre forme. Pour obtenir une liste de personnes qui pourraient animer des ateliers sur MAPS et PATH dans votre communauté, communiquez avec le *Family Support Institute* et avec la *British Columbia Association for Community Living* au (604) 875-1119.

Des outils de planification comme MAPS et PATH aident à développer les compétences et les comportements d'autodétermination des jeunes. Une autre ressource, *Ton avenir t'appartient*, fournit des fiches de travail pour faciliter la collecte d'information et le suivi des progrès. Ces processus de planification détaillée donnent à l'équipe de planification de transition une vision claire de l'avenir que le jeune rêverait d'avoir. Pour en savoir plus sur les éléments communs de ces divers processus et sur le type de renseignements à rassembler pour une planification centrée sur la personne, consultez l'*Annexe 3, Apprendre à connaître les jeunes : rassembler l'information*, en page 26.

⁵ MAPS et PATH sont de précieux outils de planification auxquels on peut avoir accès au www.inclusion.com.

On peut recueillir ces renseignements en plusieurs formats. Toutefois, il est important que le « portrait » final puisse fournir des renseignements détaillés sur les préférences du jeune, sur ses objectifs, ses espoirs, ses compétences, ses liens culturels et communautaires, ses aptitudes linguistiques et son style de communication en plus de livrer des renseignements fonctionnels, médicaux et relatifs à la santé du jeune en transition. Des renseignements supplémentaires peuvent aussi provenir des évaluations qui sont effectuées pour préparer et soutenir la planification de la transition, notamment des évaluations neuropsychologiques et de physiothérapie.

3 ÉTAPE 3 : Créer un plan de transition

Créer un plan de transition est un processus créatif, dynamique et interactif. L'équipe doit d'abord prendre en compte les objectifs du jeune, de même que les services et le soutien offerts dans les domaines suivants :

- Santé (besoins médicaux et habitudes de vie saines)
- Vie quotidienne (soins personnels, courses, préparation des repas, etc.)
- Hébergement/conditions de logement
- Finances et gestion budgétaire
- Amitié et vie sociale
- Transport
- Études postsecondaires/formation
- Emploi
- Loisirs
- Participation à la vie communautaire (bénévolat et vie spirituelle)
- Associations culturelles
- Besoins juridiques et de défense des droits

L'équipe devrait répondre aux cinq questions suivantes pour chacun des domaines ci-dessus (Wehman, 2001) :

1. Quels sont les objectifs du jeune?
2. Quelles habiletés ou quels comportements devrait-il acquérir pour atteindre ses objectifs?
3. Quels programmes et services locaux et quelle aide sont disponibles pour l'aider à atteindre les objectifs énumérés ci-dessus?
4. Quelles responsabilités doivent assumer le jeune, l'école, les services aux adultes, les organismes communautaires et culturels ainsi que la famille pour le jeune atteigne ses objectifs?
5. Quelles lacunes dans les programmes, les services et les soutiens actuels doivent être comblées et quels obstacles doivent être franchis?

Ensuite, l'équipe doit déterminer les étapes ou les tâches nécessaires à l'atteinte des objectifs du jeune. Pour que le plan de transition réussisse, l'équipe doit préciser les tâches qui devront être exécutées et répartir ces tâches entre chacun des membres afin de s'assurer qu'elles seront terminées dans les délais requis. Le « portrait » de la vision ou du rêve du jeune peut servir de point de repère pour s'assurer que les activités entreprises par l'équipe sont adaptées aux objectifs établis et qu'elles les soutiennent. Pour s'assurer que le plan est cohérent avec la vision du jeune, l'équipe de planification de transition peut répondre à la question suivante (Evan et Reid, 1999) : Est-ce que les objectifs dégagés permettront au jeune de se diriger vers le rêve qu'il souhaite réaliser?

Si la réponse est négative ou s'il y a des incertitudes, l'équipe devrait discuter et éventuellement réexaminer les activités et les étapes déterminées puis revoir, avec le jeune, les objectifs qu'il s'est fixés.

Le plan de transition peut aussi dresser la liste des services et des soutiens accessibles actuellement et noter aussi toute lacune en la matière. Le plan devrait ensuite chercher à résoudre ces problèmes et faire la liste des services et des soutiens qui devront être mis en place pour assurer une transition réussie vers l'âge adulte.

Les équipes de planification de transition peuvent aussi créer leur propre gabarit, en format convivial, pour consigner l'information, dresser la liste et assurer le suivi des mesures à prendre et des autres stratégies et pour s'assurer que le plan de transition se déroule comme prévu. On peut voir des exemples de plan de transition et un gabarit de plan à l'*Annexe 4, Exemples de plans de transition*, en page 27. Le jeune et son équipe de transition peuvent s'inspirer de ces exemples pour les guider dans la création d'un plan de transition.

4 ÉTAPE 4 : Mettre en œuvre le plan de transition

Mettre le plan de transition en marche exige que l'on assigne des tâches précises et détaillées dans des délais bien définis. L'équipe doit décider qui fera quoi, quand et comment. Il faut établir une communication efficace et une obligation de rendre compte afin de s'assurer que les tâches et les mesures sont réalisées à temps. Le jeune, aidé d'un coordonnateur de transition ou d'un parent, peut choisir d'être responsable de s'assurer que les membres de l'équipe poursuivent les tâches et les mesures prévues dans le plan de transition.

5 ÉTAPE 5 : Mettre à jour le plan de transition

Le coordonnateur de transition convoque des réunions de suivi et met le plan de transition à jour au besoin. Le jeune et les membres de sa famille peuvent initier le processus en signalant la nécessité de modifier le plan.

6 ÉTAPE 6 : Organiser une réunion de bilan

Le coordonnateur de transition convoque une réunion de planification finale. À ce stade du processus, l'élève a presque terminé ses études secondaires. À ce moment, le plan de transition est finalisé, les tâches et objectifs atteints à ce jour par le groupe sont signalés et tout objectif de planification de transition n'ayant pas été atteint est pris en charge.

CONCLUSION : UNE PLANIFICATION DE TRANSITION RÉUSSIE

Le but de ce guide est de fournir de l'information sur les pratiques exemplaires de planification de transition et sur les stratégies pratiques favorisant une approche de planification centrée sur la personne. Une planification de transition réussie permet d'accroître les compétences du jeune et l'aide à atteindre un degré plus élevé d'autonomie, de confiance et de responsabilité sociale, en plus d'élargir ses possibilités d'emploi. L'adoption de pratiques exemplaires de planification de transition et d'une approche de planification centrée sur la personne contribue à la réussite de la transition du jeune vers l'âge adulte.

AIDER LE JEUNE À DÉVELOPPER SES CAPACITÉS D'AUTODÉTERMINATION

- Encourager le jeune à s'organiser et se préparer pour les prochains devoirs de classe et pour les événements d'école.
- Aider le jeune à mettre en place les adaptations ou les aménagements nécessaires pour participer activement à la vie de son école ou à celle d'autres milieux communautaires.
- Inciter le jeune à prendre en charge ses soins personnels.
- Encourager le jeune à poser les bonnes questions aux aidants/accompagnateurs et à ses fournisseurs de soins de santé, y compris aux dispensateurs de soins de santé.
- Inviter le jeune à être responsable de ses propres soins de santé, notamment la gestion de ses médicaments, la prise de rendez-vous médicaux et la prise de conscience personnelle de son état de santé.
- Encourager le jeune à organiser des rencontres sous le thème de sa transition vers l'âge adulte, y compris des rencontres avec le personnel des collèges ou des universités, avec son travailleur social de *Community Living Service (CLS)*⁶ ou avec d'autres organismes de services communautaires.
- Soutenir le jeune dans le processus qui le mènera à obtenir un emploi, notamment pour rédiger un curriculum vitae, pour remplir des demandes d'emploi et pour se préparer aux entrevues.
- Encourager le jeune à participer activement à son PAP et à profiter d'autres possibilités de planification de sa transition.
- Aider le jeune à comprendre les répercussions futures de sa déficience relativement à ses désirs pour l'avenir et l'aider à se fixer des objectifs qu'il sera en mesure d'atteindre.
- Enseigner, démontrer et pratiquer l'affirmation de soi.
- Discuter avec le jeune des droits humains, des droits des handicapés et des questions qui le concernent, ainsi que de la meilleure façon de défendre lui-même ses droits.
- Écouter et soutenir le jeune lorsqu'il souhaite partager ses sentiments, ses préoccupations, ses opinions et ses besoins.

⁶ Au moment de l'impression de ce guide, le transfert d'autorisation relative à la prestation des programmes *Community Living Services* était en cours; un nouvel organisme, *Community Living British Columbia (CLBC)*, sera dorénavant chargé d'assurer ces services. En conséquence, le titre et le rôle du travailleur social du CLS pourraient avoir changé. Consultez le site Internet du *Ministry of Children and Family Development*, au www.gov.bc.ca/mcf, pour de l'information à jour concernant ce transfert de services.

L'annexe 1 est une adaptation du guide de transition de l'Hôpital pour Enfants de l'État de Washington et de l'Hôpital Shriners pour Enfants du nord de la Californie, de Johnson et coll., (2000), intitulé *It's Your Future – Go For it! A Transition Guide for Teens and Parents*.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE DE PLANIFICATION DE TRANSITION

Jeune en transition

- Assister aux rencontres de planification de son PAP/de sa transition.
- Présider les réunions de planification de transition, avec de l'aide au besoin.
- Faire connaître ses préférences personnelles, ses intérêts, ses compétences, ses objectifs et ses besoins aux autres membres de l'équipe (avec de l'aide, au besoin).
- Poser des questions et renseigner les membres de l'équipe sur les divers sujets qu'il souhaite aborder, tels son bien-être ou des questions sexuelles, sociales ou médicales, ou des questions financières ou de tutelle (avec de l'aide, au besoin).
- Assumer la responsabilité de travailler à atteindre ses objectifs et d'effectuer les tâches décrites dans le plan de transition.

Parents ou tuteurs

- Assister aux rencontres de planification du PAP/de la transition du jeune.
- Préparer leur fils ou leur fille à participer au processus.
- Présider les rencontres de planification de transition lorsque cela est possible et qu'on le lui demande.
- Fournir un point de vue précieux sur les antécédents et les valeurs de la famille.
- Faire connaître les préférences, les intérêts, les compétences, les objectifs et les besoins de leur fils ou de leur fille, ainsi que ceux qui leur sont propres.
- Aider l'équipe à concentrer sa planification sur les besoins et les objectifs du jeune et de sa famille.
- Fournir à leur fils ou à leur fille des occasions d'apprendre et de pratiquer ses compétences de base, notamment la résolution de problèmes, l'affirmation de soi, l'aptitude à défendre soi-même ses droits et la gestion du stress, qui aident à une participation active au processus de planification de transition.
- Fournir de l'information sur les programmes et les services de soutien utilisés par leur fils ou leur fille, ou qui leur sont accessibles.

Coordonnateur de transition

- Coordonner et organiser le calendrier des rencontres.
- Assurer la gestion des documents et maintenir à jour un dossier de transition qui contient les évaluations, le PAP/le plan de transition et tout ce qui se rapporte à la transition.
- Garder les séances de planification centrées sur le travail à effectuer.
- Résoudre les conflits.
- Assurer le suivi des progrès relatifs au PAP/au plan de transition.
- Obtenir l'engagement des membres de l'équipe à prendre des mesures de suivi et s'assurer que chaque participant comprend bien les tâches et les actions qu'ils auront à accomplir.
- Coordonner la rédaction et la mise en œuvre du PAP/plan de transition.

Éducateurs spécialisés

- Assister aux rencontres de planification du PAP/de la transition du jeune.
- Écouter la vision du jeune en transition et déterminer ses besoins.
- S'assurer que des renvois en consultations sont acheminés vers les organismes de services communautaires appropriés.
- Veiller à ce que les besoins et les objectifs du jeune et de sa famille soient clairement formulés, compris et utilisés pour mettre en marche la planification de transition.

Spécialistes de l'enseignement général

- Assister aux rencontres de planification du PAP/de la transition du jeune.
- Consulter l'équipe de planification sur les possibilités de formation, les exigences du diplôme de fin d'études et les évaluations, de même que sur les progrès du jeune et ses besoins en matière de soutien.
- Aider à rechercher et à analyser les possibilités d'études postsecondaires.
- Offrir au jeune en transition un enseignement portant sur les connaissances et compétences requises pour réussir sa transition vers l'âge adulte.
- Aider au maintien d'un environnement inclusif pour les jeunes ayant des besoins particuliers.

Spécialistes en orientation professionnelle

- Assister aux rencontres de planification du PAP/de la transition si le jeune a besoin de formation professionnelle ou d'un stage.
- Aider à rechercher et à analyser les programmes pertinents de formation professionnelle et de formation préalable à l'emploi.

Travailleurs sociaux, fournisseurs de services et autres membres de la communauté

- Assister et participer aux rencontres de planification du PAP/de la transition du jeune.
- Fournir des services de soutien dans un cadre communautaire.
- Fournir au jeune du soutien et des liens culturels dans la mesure du possible.

Autres membres de la famille, amis et personnes aptes à défendre les intérêts du jeune

- Assister et participer aux rencontres de planification du PAP/de la transition du jeune, au besoin.
- Faire connaître les préférences, les intérêts, les objectifs et les besoins du jeune et de sa famille.
- Aider et soutenir le jeune et sa famille dans leurs discussions sur leurs besoins et leurs objectifs.
- Aider l'équipe à concentrer sa planification sur les besoins et les objectifs du jeune et de sa famille.
- Offrir du soutien à domicile et une expérience communautaire informels, lorsque c'est possible.

*Adaptation de Life
Beyond the Classroom:
Transition Strategies
for Young People
with Disabilities,
de Wehman (2001).*

APPRENDRE À CONNAÎTRE LE JEUNE : RASSEMBLER L'INFORMATION

- Identifier les personnes qui font partie de la vie du jeune : les membres de sa famille, ses amis, les associations culturelles, le personnel de l'école, les travailleurs sociaux, les fournisseurs de services actuels et des membres de la communauté.
- Voir avec le jeune à quel endroit il passe la majeure partie de son temps.
- Trouver ce qui, chez lui, est perçu par les autres comme des forces qui ajoutent à ses caractéristiques positives.
- Déterminer ce que les gens voient comme un domaine où des progrès seraient nécessaires.
- Échanger avec le jeune sur les choix qui sont les siens.
- Déterminer les préférences, entre autres les choses qui le motivent et le rendent heureux, de même que les choses qu'il n'aime pas, ainsi que ce qui ne fonctionne pas ou qui génère de la frustration ou qui le rend malheureux.
- Discuter de ses objectifs personnels et de ses rêves.
- Déterminer les priorités essentielles sur lesquelles il faudrait travailler maintenant (d'ici 2 à 12 mois) et dans l'avenir (d'ici 1 à 5 ans).
- Discuter des possibilités, y compris les choses et les gens qui peuvent aider le jeune à atteindre ses objectifs et ses rêves personnels.
- Discuter des obstacles, y compris les choses et les gens qui sont susceptibles de nuire ou d'empêcher le jeune à atteindre ses objectifs personnels et ses rêves.
- Déterminer les stratégies pouvant aider le jeune à surmonter les obstacles susceptibles de l'empêcher d'atteindre ses objectifs personnels et ses rêves.

Adaptation de *Life Beyond the Classroom: Transition Strategies for Young People with Disabilities*, de Wehman (2001).

EXEMPLES DE PLANS DE TRANSITION

L'annexe 4 comprend deux exemples de plans de transition et un gabarit de plan. Ils peuvent être utilisés comme guide pour le jeune ou son équipe de planification de transition pour la création de leurs propres plans.

EXEMPLE DE PLAN DE TRANSITION n° 1 : Alex

Date : 17 décembre 2004
Nom : Alex
Date de naissance : 5 juin 1987
École : École secondaire Haliburton

Profil

Élève de 17 ans, Alex est atteint de troubles du spectre autistique (TSA) et il souffre d'une légère déficience intellectuelle. Aîné d'une famille de trois enfants, il vit avec sa mère, qui est chef de famille monoparentale. Alex prend des médicaments pour contrôler son anxiété.

Alex obtiendra son diplôme de fin d'études lorsqu'il terminera sa dernière année d'études, à l'âge de 19 ans. Il suit un programme pour la transition de l'école au travail, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans.

Alex reçoit des fonds pour l'autisme du *Ministry of Children and Family Development* (ministère des Enfants et du Développement de la Famille). Il utilise présentement cet argent pour payer ses frais de participation à des programmes récréatifs et sociaux dans sa communauté. Ces fonds ne lui seront plus disponibles lorsqu'il aura atteint l'âge de 19 ans.

Ses forces

Alex possède de bonnes habiletés informatiques et en classement. Il jouit d'un grand souci du détail et il est très doux avec les animaux.

Membres de son équipe

Alex	Élève
Judy	Mère d'Alex
Charles	Coordonnateur de transition et éducateur spécialisé, programme pour la transition de l'école au travail
George	Adjoint au programme pour la transition de l'école au travail
Michael	Travailleur de soutien du programme parascolaire (la famille utilise les fonds pour l'autisme à cet effet)
Mary	Travailleuse sociale du programme <i>Community Living Services</i> (CLS)

La vision d'Alex

Alex et sa famille aimeraient qu'il occupe un emploi supervisé dans le voisinage. Dans l'immédiat, sa famille prévoit qu'il restera à la maison, mais il pourrait éventuellement vivre avec un autre jeune adulte ayant des besoins particuliers dans un logement avec services d'aide à l'autonomie.

PARTIE 1 : LE PLAN D'EMPLOI D'ALEX

Objectif d'emploi

À court terme : Alex occupera divers emplois supervisés au cours des deux prochaines années.

À long terme : Alex occupera un emploi à temps plein, avec supervision.

Compétences et habiletés

Présentement, Alex s'intéresse à l'utilisation de logiciels. Il aime aussi compter de l'argent, utiliser des machines distributrices, mettre en ordre divers objets (classement, distribution), de même que toiletter et promener de petits chiens. Il participe à certains programmes de dynamique de la vie à son école (alphabétisation et notions de calcul de base, programmes récréatifs et de loisirs). Au cours du semestre, Alex a aussi travaillé à la Société de prévention de la cruauté aux animaux (S.P.C.A.) et à l'épicerie de son quartier, où il plaçait la marchandise sur les étagères.

Tâches à accomplir pour atteindre l'objectif d'emploi d'Alex

1. Alex continuera de participer au programme de transition de l'école au travail au cours des deux dernières années de ses études secondaires.
Jusqu'en juin 2007.
2. Alex explorera d'autres possibilités d'emploi en tenant compte de ses forces et de ses intérêts.
D'ici janvier 2005.
3. Alex choisira son lieu de travail préféré pour commencer éventuellement à occuper un emploi supervisé.
D'ici janvier 2007.
4. La travailleuse sociale du programme CLS aidera Alex et sa mère à trouver les programmes et services aux adultes disponibles par l'intermédiaire du *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu), du *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines), y compris le soutien financier, le transport, la planification de l'emploi et le soutien.
D'ici décembre 2006.

Personne(s) responsable(s) de la mise en œuvre

Le coordonnateur de la transition et l'éducateur spécialisé du programme de transition de l'école au travail.

PARTIE 2 : LE PLAN DE VIE AUTONOME D'ALEX

Objectif d'autonomie

À court terme : Alex continuera de vivre avec sa mère jusqu'à ce que sa transition vers un emploi supervisé soit terminée et réussie.

À long terme : Alex vivra avec un colocataire dans une coopérative d'habitation avec services d'aide à l'autonomie.

Compétences et habiletés

Alex a besoin d'aide pour certaines activités quotidiennes et on doit lui rappeler de prendre ses médicaments.

Tâches à accomplir pour atteindre l'objectif de vie autonome d'Alex

1. Alex et sa mère vont utiliser une partie des fonds pour l'autisme pour embaucher un professionnel spécialisé dans les capacités d'autonomie (un ergothérapeute, par exemple) en vue d'apprendre à Alex comment assurer ses soins personnels, gérer ses médicaments et acquérir les compétences nécessaires pour maintenir la sécurité à la maison.
D'ici février 2006.
2. La travailleuse sociale du programme CLS, Alex et sa mère vont se rencontrer en vue d'explorer diverses options et les possibilités de services et de programmes destinés aux adultes.
D'ici janvier 2005.
3. La travailleuse sociale du programme CLS, Alex et sa mère vont discuter des éventuels programmes et services pour adultes disponibles par le biais des autorités sanitaires locales, y compris les services de soutien à domicile et les services communautaires.
D'ici mars 2007, trois mois avant le 19^e anniversaire d'Alex.
4. Alex et sa mère vont faire une demande pour obtenir un appartement dans une coopérative de logement.
D'ici décembre 2007.

Personne(s) responsable(s) de la mise en œuvre

Le coordonnateur de transition et la travailleuse sociale du programme CLS.

Note : Le plan de transition d'Alex pourrait aussi inclure des objectifs liés à la formation professionnelle, à ses besoins financiers, au transport, à ses relations sociales, ainsi de suite.

EXEMPLE DE PLAN DE TRANSITION n° 2 : Sandeep

Date : janvier 2005
Nom : Sandeep
Année d'études : 11^e année
Âge : 16 ans

Profil

Sandeep a 16 ans et est élève du secondaire. Elle souffre de paralysie cérébrale. Une évaluation cognitive réalisée en neuvième année a permis de constater que Sandeep possède des habiletés intellectuelles moyennes et éprouve des difficultés d'apprentissage. Une telle évaluation est requise par le *Ministry of Education* (ministère de l'Éducation) pour les élèves nécessitant des services éducatifs adaptés. Sandeep a besoin d'enseignement adapté dans toutes les matières et se sert d'un appareil de communication vocale et d'un ordinateur portable équipé du logiciel Co:Writer. Pour se déplacer, elle utilise un fauteuil roulant motorisé.

Forces

Parmi ses forces, Sandeep apprend très vite et est aussi excellente communicatrice.

Membres de son équipe

Sandeep	Élève
Ranjit	Mère
Paul	Coordonnateur de transition et éducateur spécialisé

La vision de Sandeep

Sandeep s'intéresse au journalisme et à l'écriture pour des périodiques et pour ses magazines préférés. Elle aimerait étudier en journalisme à l'université, mais est préoccupée par le fait que ses résultats scolaires ne sont pas suffisants pour lui permettre d'y être admise. En conséquence, elle fera une demande d'admission au collège communautaire, où elle accomplira une année d'études en anglais et en rédaction avant de faire la transition vers l'université.

Programme scolaire actuel

Sandeep étudie actuellement en vue d'obtenir son diplôme de fin d'études secondaires Dogwood, mais elle doit suivre des cours à un rythme réduit en raison de sa grande fatigue. Elle demeurera à l'école jusqu'à un an après ses 18 ans pour obtenir tous les crédits de cours requis.

PLAN DE SANDEEP POUR LE POSTSECONDAIRE

Objectifs postsecondaires

À court terme : Sandeep terminera ses études secondaires avec succès.

À long terme : Sandeep ira au collège communautaire et terminera avec succès les cours d'anglais et de rédaction de première année.

Tâches à accomplir pour atteindre les objectifs postsecondaires de Sandeep

1. Sandeep acquerra de l'expérience en journalisme et rédaction en effectuant du travail bénévole au journal de l'école au cours de ses deux dernières années au secondaire.
2. Son coordonnateur de transition (Paul) communiquera avec *Special Education Technology BC* concernant la transition vers les services pour adultes en matière de soutien à l'équipement informatique et de communication.
D'ici septembre 2007.
3. Sandeep et ses parents communiqueront avec le *Ministry of Employment and Income Assistance* (ministère de l'Emploi et de l'Aide au Revenu) le *Ministry of Human Resources* (ministère des Ressources humaines) afin de se renseigner sur les programmes et services destinés aux personnes handicapées (p. ex. : transport, planification d'emploi).
D'ici septembre 2007.
4. Sandeep effectuera une demande d'admission au collège.
D'ici mars 2008.

Note : Sandeep pourra faire une demande d'admission à l'université après avoir terminé ses cours au collège communautaire. Son plan pourrait aussi comprendre des objectifs en matière de logement et d'autonomie de vie.

GABARIT DE PLAN DE TRANSITION

Date : _____

Nom : _____

Date de naissance : _____

École : _____

Profil

Forces

Membres de l'équipe

Vision de l'élève

Objectif

À court terme _____

À long terme _____

Compétences et habiletés

Tâches à accomplir pour atteindre les objectifs de l'élève (qui, quoi et quand)

1. _____
2. _____
3. _____

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ministry of Education de la Colombie-Britannique (2001). *Career/Life Transitions for Students with Diverse Needs : A Resource Guide for Schools*. Extrait le 15 septembre 2004 de http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/docs/moe_clt_resource_rb0144.pdf

Everson, J.M. et Reid, D.H. (1999). Person-centered planning and outcome management : Maximizing organizational effectiveness in supporting quality lifestyles among people with disabilities. Morganton, NC : Habilitative Management Consultants, Inc.

Johnson, C., Brown, P. et Edgar, G. (2000). *Transition Guide for Washington State*. Seattle, Washington : The Centre for Change in Transition Services, Université de Washington.

Rutherford III, H. et Turnbull, A. (1996). *Families, Professionals, and Exceptionality: A Special Partnership*. New Jersey : Prentice Hall Publishing.

Malette, P., Mirenda, P., Kandborg, T., Jones, P., Bunz, T. et Rogow, S. (1992). « *Application of a lifestyle developmental process for persons with severe intellectual disabilities : A case study report* ». Journal of The Association of Persons with Severe Handicaps, 17, p. 178-191.

Pianta et Kraft-Sayre (2003). *Successful Kindergarten Transition : Your Guide to Connecting Children, Families and Schools*. Baltimore : Paul H. Brookes Publishing.

Transition to Independence Process (TIP) System. Extrait le 29 avril 2004 du <http://www.fmhi.usf.edu/cfs/policy/tip/statement.html>

Hôpital des Shriners du nord de la Californie. *It's Your Future – Go For it! A Transition Guide for Teens and Parents*. Extrait le 13 septembre 2004 du site Web de l'American Academy of Pediatrics au <http://www.medicalhomeinfo.org/tools/youthstart.html>

Wehman, P. (Ed.) (2001). *Life Beyond the Classroom : Transition Strategies for Young People with Disabilities*. Baltimore : Paul H. Brookes Publishing.

REMERCIEMENTS

La brochure *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : guide de soutien communautaire* a nécessité la contribution dévouée de nombreuses personnes, notamment les membres des familles, les praticiens communautaires et les membres du Comité interministériel sur la planification de transition des jeunes ayant des besoins particuliers.

Nous aimerions remercier les personnes suivantes pour l'aide qu'elles nous ont apportée :

Anthony, Cathy	Coordonnatrice, programmes de soutien à la famille, <i>Simon Fraser Society for Community Living</i> (Société pour l'intégration communautaire de Simon Fraser), Coquitlam
Berggren-Clive, Kathy	Responsable adjointe des services aux enfants et aux jeunes, Office of Children & Youth, Vancouver
Champion, Kathleen	Directrice de l'instruction, services d'apprentissage, District scolaire de Richmond, Richmond
Dannenberg, Susanne	Travailleuse sociale, <i>Community Living Services</i> , Children's Team, Victoria
Glaze, Maria	Coordonnatrice des ressources à l'intention des familles, <i>Richmond Society for Community Living</i> (Société pour l'intégration communautaire de Richmond), Richmond
Graham, Randy	Chef de l'équipe A/Team, région de Simon Fraser
Grycan, Jo-Ann	Travailleuse sociale en transition, région de la capitale
Hamilton, Shelley	Chef de l'équipe A/Team, <i>Community Living Services</i> , Children's Team, Vancouver
MacPherson, David	Consultant
Mackie, Debra	Intervenante en éducation spécialisée (pour les élèves ayant des besoins particuliers, à faible incidence), District scolaire du Grand Victoria
Salisbury, Brian	Conseiller principal, autorité intérimaire de <i>Community Living British Columbia</i> , Vancouver
Turgeon, Robert	Travailleur social, <i>Community Living Services</i> , Children's Team, Penticton

FAITES-NOUS PARVENIR VOS COMMENTAIRES

Le *Ministry of Children and Family Development* (MCFD) (ministère des Enfants et du Développement de la Famille) souhaite recevoir vos suggestions et commentaires concernant *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : Guide de soutien communautaire*. Les personnes qui ont utilisé ce guide sont les mieux placées pour en identifier les forces et les faiblesses. C’est pourquoi nous aimerions avoir de vos nouvelles!

Pour nous faire parvenir vos suggestions et commentaires sur la façon dont nous pourrions améliorer la publication *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : Guide de soutien communautaire*, veuillez utiliser la feuille de réponse ci-dessous. Vous pouvez aussi communiquer directement avec le Ministère, en appelant la *Children and Youth with Special Needs Branch* (la Direction générale des Services pour enfants et jeunesse ayant des besoins particuliers) au (250) 952-6044 ou en nous faisant parvenir vos commentaires par télécopieur au (250) 356-0399.

Pour obtenir d’autres exemplaires de *Planification de transition pour les jeunes ayant des besoins particuliers : Guide de soutien communautaire*, visitez le site Web du MCFD au www.gov.bc.ca/mcf ou communiquez avec la *Children and Youth with Special Needs Branch*, aux numéros indiqués ci-dessus.



DÉTACHEZ LE LONG DE LA LIGNE POINTILLÉE

Les renseignements contenus dans le *Guide de soutien communautaire* ont-ils été utiles? Oui Non

Y avait-il des lacunes dans les renseignements présentés? Oui Non


Si oui, veuillez donner des détails ci-dessous.

Veuillez écrire ci-dessous vos commentaires et suggestions pour l’amélioration du *Guide de soutien communautaire*.



DÉTACHEZ LE LONG DE LA LIGNE POINTILLÉE



CANADA		POSTES
POST		CANADA
Postage paid if mailed in Canada		Port payé si posté au Canada
Business Reply Mail		Correspondance- réponse d'affaires
1291661		01



1000010099-V8W9W9-BR01



LC 41787 MIN OF CHILDREN & FAMILY
CHILDREN & YOUTH WITH SPECIAL NEEDS
PO BOX 9999 STN PROV GOVT
VICTORIA BC V8W 9Z9

Queen's Printer for British Columbia®
Victoria, 2005